

11 mar 2016 -13:00

Appartient à [Conseil des ministres du 11 mars 2016](#)

## Cinquième génération de contrats d'administration entre l'Etat fédéral et les Institutions publiques de Sécurité sociale

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé la cinquième génération de contrats d'administration entre l'Etat fédéral et les Institutions publiques de Sécurité sociale, pour 2016-2018.

Pour la période 2016-2018, des nouveaux contrats d'administration sont conclus avec quinze Institutions publiques de Sécurité sociale (IPSS). Les contrats d'administration participent à la mise en oeuvre des objectifs de l'accord de gouvernement et des notes de politique des différents ministres de tutelle.

Les priorités suivantes ont été avancées par les ministres de tutelle, la ministre du Budget et le ministre chargé de la Fonction publique :

- le maintien du niveau élevé de qualité du service rendu et ce, via une forte orientation-client vis-à-vis des assurés sociaux et de tout autre client
- une participation aux objectifs budgétaires de l'Etat fédéral notamment sur les efforts en matière d'efficience et d'efficacité
- une forte participation des IPSS à l'optimisation de l'autorité fédérale, notamment via des efforts de la part de ces IPSS visant une amélioration en matière de coordination, d'harmonisation et de collaboration

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Tour des Finances  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.deblock.belgium.be>